



Guérison et Promotion
des victimes de l'alcoolisme
et de lutte contre les causes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bezannes le 7 avril 2016

RECETTES POMPETTES, LE NOUVEAU BEAUF-LAND DU PAF...

Certains reprochent au grand bocal qui illumine nos salons d'être un outil de décervelage. En tout cas, il est en passe de devenir le carrefour du beauf moyen où l'animateur spécialiste du baise-main devient celui du lever de coude. Le zinc du comptoir, c'est le siècle passé. Le nouveau *concept médiatique* à l'heure du YOUTUBE tout puissant, celui où les animateurs de télé sont « in », est celui où il est de bon ton de **se bourrer le pif en plein PAF**, et de confondre maniement des marmites et descente cul sec, pourvu que ce soit issu d'un chais du *domaine de...* pour satisfaire à l'excuse de « *l'éducation au bon goût* »

L'émission programmée sur Youtube *Recettes pompettes* veut faire recettes sonnantes et trébuchantes dans le **beaufland de la biture nouvelle mode**.

Le lobby alcoolier qui avait soutenu la ministre de la santé Roseline Bachelot lorsqu'elle a autorisé **la publicité pour l'alcool sur internet a ainsi réussi à contourner la loi Evin** censée protéger l'opinion publique de produits dangereux pour la santé.

49 000 morts par an et 800 000 hospitalisations, c'est une paille pour les nouveaux bouffons du PAF.

En s'exhibant bourrées à l'écran, ces divas banalisent les consommations excessives et accentuent la « normalité » des bitures expresses qui font tant de dégâts parmi les jeunes. Ce type d'émission, où boire immodérément est la norme et le lieu d'une certaine idée du plaisir, **ne peut qu'être incitation** envers des gens qui sont déjà des consommateurs excessifs.

Il est déplorable que **des animateurs du service public aient aussi peu de respect pour le service public et les valeurs qu'il est censé porter, lorsqu'ils exercent sur un média privé** et se lâchent dès qu'ils changent de studio d'enregistrement. On peut se poser la question de savoir s'ils sont dignes de continuer leur exercice sur les chaînes du service public. Le CSA, s'il ne peut pas intervenir sur Internet, peut intervenir sur le choix des animateurs.

Ce qui est certain, c'est que ce type de débordement, massivement diffusé sur des supports accessibles à tous quel que soit l'âge, ne peut que contrecarrer les maigres campagnes de sensibilisation et de prévention.

Il est urgent que le législateur et le gouvernement reprennent la main sur la politique de santé publique et les messages diffusés par des gens dont le seul intérêt n'est que financier.

Pour tout contact :

Félix le Moan. Président national : 06 84 51 15 20

Alain Callès. Membre du bureau national délégué à la communication : 06 08 64 19 21